

La répartition géographique de l'émigration outre-mer

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern**

Band (Jahr): **38 (1947)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Berne 24, Lucerne 79, Baden 2, Zurich 185, Winterthour 184, Schaffhouse 107, St-Gall 97] est, en général, d'intensité élevée pendant au moins trois des quatre périodes envisagées. Il est certain que les facteurs physiques n'y interviennent que dans une très faible mesure. Par contre, la question se pose de savoir si ce mouvement migratoire intense est la conséquence d'une trop grande densité démographique provoquant l'appauvrissement et le paupérisme de larges couches de la population, ou bien s'il est plutôt l'indice d'un rythme économique accéléré nécessitant l'envoi outre-mer de représentants de nos industries d'exportation et éveillant, chez d'autres, le désir d'éprouver leurs qualités professionnelles et humaines sur le champ plus étendu des pays transocéaniques. On a déjà démontré, dans la première partie, que notre émigration est une émigration de qualité et que les fonctions subordonnées (ouvriers non qualifiés) participent faiblement à l'émigration.

Presque tous les centres urbains participent par des taux relativement élevés au mouvement migratoire des commerçants comprenant un grand nombre d'individus indépendants ou à fonction de dirigeants, les centres industriels également à l'émigration des techniciens qui à leur tour occupent une position sociale assez élevée (figure 11).

On peut donc constater que le milieu physique est pour l'émigration d'une importance primordiale. L'influence du milieu est moins manifeste, lorsque certaines industries viennent suppléer aux insuffisances de l'agriculture, mais elle reprend toute sa vigueur, lorsque ces industries passent par une crise. L'intensité migratoire élevée des régions de montagne s'explique par l'ingratitude du milieu physique, la médiocre accessibilité et le manque d'industries. Une amélioration des méthodes d'exploitation rurale et l'introduction de nouvelles industries y sont donc susceptibles de ralentir l'émigration. Le mouvement migratoire intense des villes, par contre, n'est qu'une manifestation toute naturelle de leur rythme économique accéléré.

TROISIÈME PARTIE

LES ZONES DE DESTINATION DE L'ÉMIGRATION TRANSOCÉANIQUE

CHAPITRE VI:

LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉMIGRATION OUTRE-MER

A. Variations de l'intensité de l'émigration suivant la destination

Les émigrants se dirigent en majeure partie vers les deux Amériques; ils y choisissent de préférence les États-Unis et les pays de la Plata (Argentine, Uruguay, Paraguay [tableau 10¹⁹⁴]). Le Canada au nord, le Brésil au sud indiquent à leur tour des taux de participation au mouvement migratoire global relativement élevés. L'envergure du courant d'émigration se dirigeant vers les pays andins et vers les pays de l'Amérique centrale, est en comparaison bien moindre. Les trois autres continents (Afrique, Asie, Australie) comportent des chiffres d'émigrants suisses qui, mis en rapport avec l'effectif global des populations autochtones, sont encore plus réduits. Ils s'élèvent (moyenne des quatre années envisagées) à 475 individus pour l'Afrique, à 184 pour l'Asie, à 96 pour l'Australie.

La répartition, entre les différents pays transocéaniques, du mouvement migratoire suisse varie, toutefois, au cours du temps.

¹⁹⁴ En 1928 51,0% des émigrants vers les U.S.A., en 1936 31,5% vers l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay.

Tableau 10: Le courant d'émigration en 1924, 1928, 1932, 1936 vers les différentes destinations

Pays de destination	1924	1928	1932	1936
En nombres absolus				
Canada	659	571	23	71
États-Unis	1427	2401	401	377
Mexique, Amérique centrale.	85	75	29	109
Brésil	371	212	81	152
Argentine, Uruguay, Paraguay.	507	451	214	635
Pays andins	110	98	74	149
Afrique	616	636	344	305
Asie	232	208	124	173
Australie	187	148	11	39
En pour-cent du total annuel des émigrants				
Canada	15,9	12,0	1,8	3,5
États-Unis	34,5	51,0	30,4	18,7
Mexique, Amérique centrale.	2,1	1,5	2,2	5,5
Brésil	7,5	4,3	6,2	7,6
Argentine, Uruguay, Paraguay.	12,4	9,4	16,4	31,5
Pays andins	2,7	2,2	5,8	7,4
Afrique	14,8	13,3	26,7	15,3
Asie	5,6	4,3	9,6	8,6
Australie	4,5	3,1	0,9	1,9

Ainsi, le chiffre d'émigrants partant pour les États-Unis, est maximum à l'époque de prospérité, en 1928; il devient moyen durant la période de crise (1932) et tombe à un minimum en 1936. Dans le Canada également, la réduction du taux de participation est très sensible de 1928 à 1932. Par contre, l'Argentine et le Brésil regagnent, en 1932, par rapport à d'autres États, la position perdue en 1928 en raison de l'orientation trop unilatérale vers les États-Unis; ils la consolident encore en 1936. Le mouvement migratoire dirigé vers les pays de l'Amérique centrale et les pays andins subit une semblable évolution. Le centre d'attraction de l'émigration suisse, situé aux États-Unis en 1928, à l'époque de la prospérité, se déplace de plus en plus vers l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, lesquelles jouent en 1936, époque de reprise économique de nos industries d'exportation, un rôle de premier plan dans le mouvement migratoire suisse. En Afrique et en Asie, le taux de participation est maximum en 1932. La réduction du chiffre absolu des émigrants y étant moins accentuée qu'en d'autres régions, ces deux continents sont moins sensibles à la crise économique mondiale. Ils participent également dans une moindre mesure à la reprise du mouvement d'émigration de l'année 1936. Alors, en effet, des travailleurs expérimentés sont envoyés outre-mer pour regagner à notre économie nationale les marchés extérieurs perdus par la crise, et l'Afrique, l'Asie ne sont pas en mesure d'absorber des travailleurs industriels étrangers en raison de leur évolution économique moins avancée.

Quel est, en 1939, le nombre de nos ressortissants habitant les circonscriptions suisses d'outre-mer?

Tableau 11. Nombre des ressortissants suisses habitant, en 1939, les circonscriptions suisses d'outre-mer

1	2	3	4	
A	Canada	1	Montréal	2143
		2	Toronto	1108
		3	Vancouver	845
		4	Winnipeg	5600

¹ Lettres majuscules: Grandes zones de destination des émigrants.

² Numérotage des circonscriptions consulaires suisses d'outre-mer.

³ Circonscriptions consulaires suisses d'outre-mer.

⁴ Nombre des ressortissants suisses habitant les circonscriptions d'outre-mer.

B	États-Unis	5	Cincinnati	50000
		6	Denver ⁵	6822
		7	Los Angeles	5954
		8	New-Orléans	2100
		9	New-York	28877
		10	Philadelphia ⁶	10000
		11	San-Francisco	40000
		12	St-Louis ⁷	35 521
		13	Seattle ⁸	26 436
		14	Washington	1446
C	Mexique	15	Guadalajara	80
		16	Mexico-City	680
	Amérique centrale	17	Tegucigalpa (Honduras)	40
		18	Panama (Panama)	150
		19	San-Miguel (Salvador)	124
	Indes occidentales	20	La Havane (Cuba)	150
		21	Port-au-Prince (Haïti)	57
		22	Ciudad-Trujillo (St-Domingue)	29
D	Brésil ⁹	23	Bahia	190
		24	Curityba	700
		25	Pernambouc	200
		26	Rio-Grande-do-Sul ¹⁰	500
		27	São-Paulo	1800
		28	Santa-Catharina	500
E	Argentine	29	Buenos-Aires	10000
		30	Rosario de Santa-Fé ¹¹	4000
	Uruguay	31	Montevideo ¹²	600
	Paraguay	32	Asunçion	680
F	Chili	33	Santiago	900
		34	Valdivia	1000
	Bolivie	35	La Paz	200
	Pérou	36	Lima	694
	Équateur	37	Guayaquil	237
	Colombie	38	Bogotá	520
	Venezuela	39	Caracas	300
G	Égypte	40	Alexandrie	722
		41	Le Caire	840
	Afrique du Nord	42	Alger (Algérie)	3200
		43	Casablanca ¹³	1950
	Afrique occidentale	44	Dakar (Sénégal)	300
		45	Accra (Côte d'Or)	390
		46	Léopoldville (Congo belge)	323
	Afrique du Sud	47	Capetown	330
		48	Johannesburg	1100
	Afrique orientale	49	Tanga (Afrique orientale)	430
		50	Tananarive (Madagascar)	88

⁵ Denver indique un mouvement démographique régressif. Le nombre de Suisses s'y élève en 1937 à 7278, en 1938 à 7050.

⁶ Lorsqu'on tient compte des Suisses nés en Suisse et de ceux qui sont nés aux États-Unis, le nombre s'élève à 17000.

⁷ 7581 individus nés en Suisse: domiciliés à Nebraska 1364, Kansas 1594, Missouri 3578, Illinois 1045; 27940 individus nés aux États-Unis: domiciliés à Nebraska 5131, Kansas 7328, Missouri 12806, Illinois 2675.

⁸ 8650 nés Suisses, dont 3578 à Tacoma, 4034 à Orégon, 1038 à Idaho; 17786 descendants de Suisses, dont 7067 à Tacoma, 7537 à Orégon, 3183 à Idaho.

⁹ Nous ne disposons pas de données statistiques concernant la circonscription consulaire de Rio de Janeiro.

¹⁰ On prétend qu'il existe plus de 1200 descendants des 15 familles suisses, immigrées vers 1875, originaires du Valais.

¹¹ Il est très difficile de faire des remarques concernant les Suisses non immatriculés, ces derniers étant généralement ignorés du consulat. Le nombre des Suisses habitant la campagne, est probablement beaucoup plus élevé qu'il ne l'a été indiqué. Ainsi, la colonie suisse de Romang compte 50 familles suisses, dont à peine six immatriculées.

¹² Selon une estimation du correspondant du consulat de Nueva Helvecia, cette seule région, avec quelques 10000 habitants, compterait environs 4000 descendants de Suisses.

¹³ Il y faut ajouter un certain nombre de légionnaires.

H	Moyen-Orient	51	Jaffa (Palestine)	230
		52	Beyrouth (Liban-Syrie)	192
		53	Bagdad (Irak)	27
		54	Téhéran (Iran)	151
	Indes	55	Bombay	152
		56	Calcutta	153
		57	Colombo (Ceylan)	35
	Insulinde	58	Singapour (Malaisie britannique)	121
		59	Medan (Sumatra)	210
		60	Batavia (Java)	475
		61	Manille (Philippines)	332
	Indochine	62	Bangkok (Siam)	39
		63	Saïgon (Indochine française)	160
	Chine	64	Canton	43
		65	Shanghai	418
	Japon	66	Tokio	285
I	Australasie	67	Melbourne (Australie)	844
		68	Sydney (Australie)	1 000
		69	Wellington (Nouvelle-Zélande)	647
	Monde entier			ca. 260 000

Les grandes colonies suisses d'outre-mer sont toutes situées dans les zones de climat tempéré (tableau 11, figure 13). En certaines circonscriptions consulaires, notamment aux États-Unis et en Argentine, l'effectif de ressortissants suisses dépasse largement 10 000, et dans les deux Amériques il existe peu de circonscriptions situées au nord du tropique du Cancer ou au sud du tropique du Capricorne, où il soit inférieur à 1 000. Cette règle s'applique avec de petites restrictions¹⁹⁵ également à l'Australie et à l'Afrique. Par contre, les colonies situées entre les tropiques sont toutes assez restreintes. Rarement l'effectif des ressortissants suisses d'une circonscription y dépasse le nombre de 500. Une situation analogue se rencontre en Asie, où partout cet effectif reste au-dessous de 500 individus. Toutefois, dans ce continent, le nombre de Suisses est peu élevé, même dans les circonscriptions du nord du tropique du Cancer, en des zones à climat tempéré.

La conclusion est que des facteurs d'ordre climatique contrarient l'émigration des Suisses vers des zones tropicales et y interdisent l'existence de colonies suisses importantes. Mais dans la zone tempérée on distingue les pays des deux Amériques, de l'Afrique et de l'Australie, ayant de grandes colonies suisses, et les pays de l'Asie, où l'élément suisse n'est pas aussi fortement représenté. L'effectif des colonies suisses d'outre-mer n'est donc pas déterminé par le seul climat; il dépend encore d'autres facteurs.

L'examen de l'intensité de l'émigration ne suffisant pas à expliquer le phénomène migratoire, il faut passer à l'étude de sa composition et envisager notamment les problèmes de la profession et de l'état civil de nos ressortissants outre-mer.

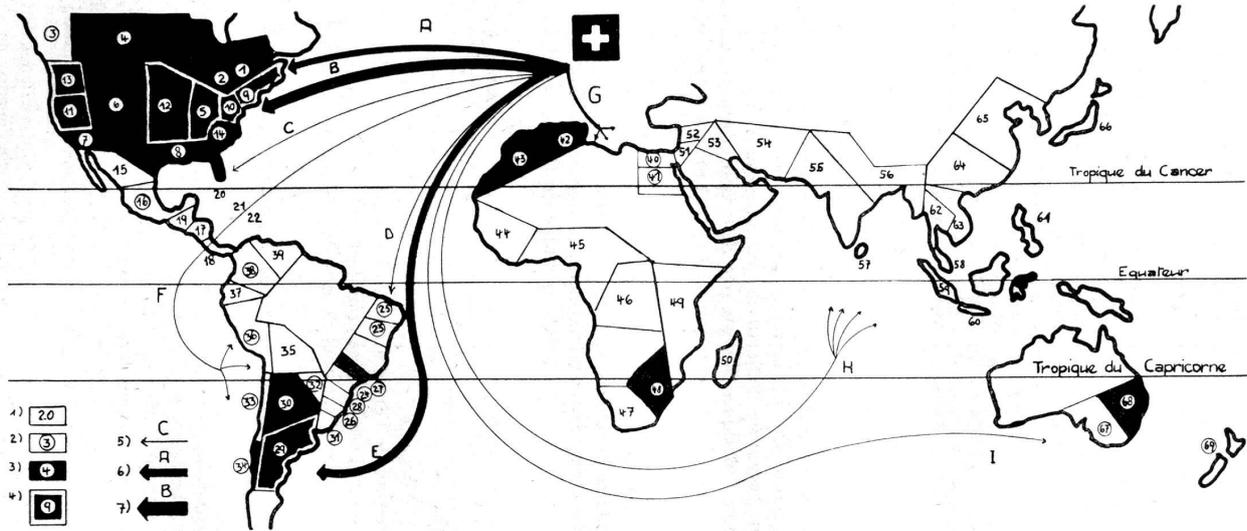
B. Variations dans la composition de l'émigration suivant la destination

1° Les professions. La structure professionnelle de nos colonies transocéaniques n'est pas partout la même (Annexe 3, page 90).

Les agriculteurs occupent la première place ou une place moyenne dans l'émigration à destination des zones tempérées de l'hémisphère occidentale, de même qu'en Nouvelle-Zélande. Le taux de participation de cette catégorie est particulièrement élevé dans les circonscriptions consulaires de la prairie et de la côte pacifique canadiennes [Winnipeg 4,

¹⁹⁵ Le nombre des ressortissants suisses n'atteint pas 500 dans la circonscription de Capetown. Cela est dû au fait que ce port a une situation économique moins favorable que l'intérieur du pays (circonscription de Johannesburg).

Figure 13. Le courant d'émigration suisse des années 1924, 1928, 1932, 1936 et les colonies suisses d'outre-mer en 1939



Circonscription consulaire dont le nombre des ressortissants en 1939 est:

- 1) Inférieur à 500 individus.
- 2) De 500 à 1000 individus.
- 3) De 1000 à 10000 individus.
- 4) Supérieur à 10000 individus.

Lettres majuscules: Grandes zones de destination du courant migratoire suisse (tableau 8).

A Courant inférieur à 200 individus (moyenne 1924, 1928, 1932, 1936).

B De 200 à 1000 individus.

C Supérieur à 1000 individus.

La numérotation des circonscriptions correspond à celle du tableau 8.

Le climat interdit l'existence de vastes colonies suisses dans la zone tropicale. En Asie, le nombre des ressortissants suisses reste peu élevé même dans la zone tempérée.

Vancouver 3]¹⁹⁶, dans l'État brésilien de Santa-Catharina [28], au Paraguay [32] et en Nouvelle-Zélande [69] (figure 13 et annexe 3). Le climat implique donc deux genres différents d'exploitation de la terre: l'agriculture dans les zones tempérées des deux Amériques et en Nouvelle-Zélande, les plantations¹⁹⁷ entre les deux tropiques, notamment en Amérique centrale, en Afrique occidentale [44—46] et orientale [49], à Ceylan [57], en Insulinde [58—61] et en Indochine [62—63]. Les zones tropicales de l'Amérique du Sud et les Indes britanniques [55—56] y participent en moindre mesure. En revanche, les circonscriptions de Los Angeles [7], de Beyrouth [52] et de Sydney [68], situées dans la zone tempérée, indiquent à leur tour des taux de participation relativement élevés. Il s'agit là de maraîchers. Les zones tempérées de l'Afrique et de l'Asie ne participent en forte mesure ni à l'une ni à l'autre de ces deux activités.

Les horlogers suisses sont répartis un peu partout sur le globe terrestre, aussi bien dans les zones tempérées que dans la zone tropicale, quoiqu'en nombre peu élevé. Aux États-Unis et au Canada, ils se rencontrent surtout dans les grands ports [New-York 9, Montréal 1], de même en Amérique centrale et en Amérique du Sud, où ils habitent de préférence les régions côtières. Ils manquent presque complètement en Afrique tropicale, mais sont plus nombreux aux Indes britanniques et en Indochine.

Les travailleurs du bâtiment sont très répandus dans les deux Amériques et en Australasie (Australie, Nouvelle-Zélande), mais ils font complètement défaut en Afrique et en Asie. Horlogers et travailleurs du bâtiment subissent donc la loi du climat dans une mesure moindre que les agriculteurs. Par contre, les travailleurs du bâtiment sont exclus de l'Afrique et de l'Asie, où se recrute une forte main-d'œuvre de couleur.

Les travailleurs de l'industrie mécanique se rencontrent également un peu partout outre-mer. Aux États-Unis et au Canada, ils sont plus nombreux sur les côtes atlantique et pacifique, où les industries sont plus développées, qu'à l'intérieur du pays.

Les techniciens se répartissent sur le globe entier, en particulier en Amérique centrale, dans les pays des Andes, dans le Moyen- et l'Extrême-Orient. Le facteur climatique n'intervient donc pas ici de façon déterminante, et la faible absorption des pays de l'Afrique et de l'Asie joue moins pour les techniciens que pour les travailleurs de l'industrie mécanique (mécaniciens, etc.).

L'émigration des commerçants, universelle aussi, n'est pas très sensible aux influences climatiques.

Les employés d'hôtel se rencontrent un peu partout, sauf évidemment dans les régions tropicales de l'Afrique dépourvues de grandes agglomérations urbaines.

L'enseignement occupe un rang moyen ou élevé en toutes les zones climatiques des deux Amériques; en Afrique et en Asie, son importance est réduite dans la zone tropicale, dans des régions qui, en raison de leur climat défavorable, sont néfastes à la santé des enfants blancs pendant la puberté.

Les ecclésiastiques affrontent, par contre, le climat tropical; on les rencontre de préférence dans la zone tropicale (Amérique centrale, Afrique, Asie) et dans les pays à faible absorption de l'Asie, où ils vont évangéliser les populations primitives.

Les ménagères sont nombreuses particulièrement aux États-Unis et au Canada (notamment au «Middle West» et «Far West» des deux États), ainsi qu'en Afrique du Nord et en Égypte. En Amérique du Nord, il s'agit en majeure partie de sœurs et de filles d'agriculteurs qui les ont accompagnés outre-mer. Dans les pays neufs des Amériques centrale et du Sud, de l'Afrique du Sud, de l'Australie, dans la zone tropicale de

¹⁹⁶ Les chiffres en crochets [] dans la troisième partie signifient «numérotage des circonscriptions suisses d'outre-mer».

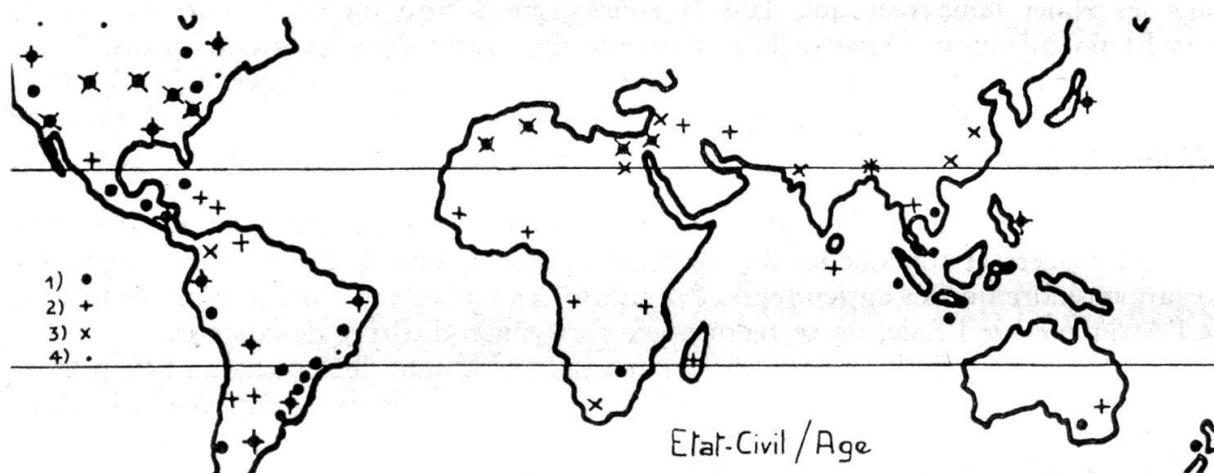
¹⁹⁷ En agriculture, les immigrants eux-mêmes labourent la terre, cultivent des champs, des prés, des arbres fruitiers ou élèvent du bétail. Dans les plantations, où l'on cultive des plantes tropicales (thé, tabac, coton, caoutchouc, sisal, etc.), les grands travaux manuels sont exercés par des indigènes, et les Européens ont des charges de surveillance et d'administration.

tous les continents et dans les pays à faible absorption de l'Asie, les ménagères font presque complètement défaut.

Le domaine des gouvernantes est un peu plus étendu, puisqu'elles partent seules et sont donc, dans le choix de leur résidence, plus indépendantes. On les trouve en particulier dans les régions côtières de l'Atlantique du Canada et des États-Unis, aux Indes occidentales, en Afrique du Nord, en Égypte et en certains pays de l'Asie. Par contre, elles sont plus rares dans presque toute la zone tropicale et dans les pays neufs de l'hémisphère austral.

2° Le sexe et l'âge. Aussi le sexe de nos ressortissants est partiellement conditionné par les particularités du milieu physique et économique des pays d'outre-mer.

Figure 14. Sexe et âge des ressortissants suisses habitant nos colonies d'outre-mer



1) Enfants et adolescents, sans distinction de sexe, représentant plus de 15,7% (moyenne suisse) du nombre total des ressortissants suisses.

2) Hommes adultes représentant plus de 50,4%.

3) Femmes adultes représentant plus de 33,9%.

4) Circonscriptions pour lesquelles nous ne possédons pas de données concernant le sexe et l'âge.

Les femmes adultes, les enfants et adolescents des deux sexes, plus sensibles à un climat malsain, se rencontrent moins fréquemment que les hommes adultes dans les pays tropicaux dépourvus de grandes agglomérations urbaines.

Les enfants et les adolescents des deux sexes sont relativement nombreux dans les deux Amériques, en Afrique du Nord et du Sud, dans l'Insulinde et en Indochine, au Japon et en Australie; ils le sont moins, par contre, dans les zones tropicales de l'Afrique et dans les autres pays asiatiques de faible absorption. Les adultes de sexe masculin prédominent dans presque tous les pays tropicaux; les femmes surtout aux États-Unis, en Afrique du Nord et du Sud et en certains pays asiatiques. Femmes adultes d'une part, enfants et adolescents d'autre part sont plus sensibles aux effets d'un climat défavorable et se rencontrent, par conséquent, moins fréquemment sous les tropiques que les hommes adultes (figure 14).

Il faut donc distinguer, suivant les facteurs qui favorisent le développement des différentes catégories d'émigrants classés suivant la profession ou l'état civil: la zone tempérée (pays à économie différenciée, pays neufs et pays à faible absorption), la zone tropicale.

CHAPITRE VII: LES ZONES DE DESTINATION: LES PAYS TEMPÉRÉS¹⁹⁸

L'homme de race blanche est, on le sait, mieux préparé à vivre dans la zone tempérée que dans la zone tropicale. Il n'y est pas exposé à l'influence néfaste du climat humide et chaud ou aride, à une diminution de ses capacités physiques et psychiques lui interdisant tout travail manuel fatigant. Il y est, en outre, moins menacé par des maladies

¹⁹⁸ Parmi les pays tempérés, on a été obligé d'indiquer certaines régions à climat déjà tropical comme l'Ile du Nord de la Nouvelle-Zélande, Sydney, Natal, etc.